

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 mai 2022

Tarifs restaurant scolaire et Accueil de Loisirs Avant et Après l'Ecole

Le conseil municipal fixe pour l'année scolaire 2022-2023

- Restaurant scolaire : 3,65€ le repas par enfant et 2,70€ le repas à partir du 3^{ème} enfant pour une famille de 3 enfants et plus inscrits au restaurant scolaire.
- Accueil périscolaire :
 - Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 2,15€ le matin et 3,35€ l'après-midi avec goûter.
 - En cas de non-respect de l'horaire de fermeture (18H45) une majoration de 5€ par ¼ d'heure sera appliquée.

Décision modificative n°1

Le conseil municipal décide de réaffecter les crédits nécessaires sur les programmes correspondants.

Vente de produits à la piscine

Le conseil municipal reconduit pour l'été 2022 la vente des boissons et gâteaux par l'association « Sport en fête Téléthon » à la piscine. Les bénéfices seront reversés pour le téléthon 2022.

Adoption du référentiel comptable M57

Le conseil municipal approuve la mise en œuvre anticipée du référentiel M57 développé à compter du 1^{er} janvier 2023.

Avenant au contrat-groupe d'assurance statutaire

Le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer un avenant au contrat d'assurance groupe du personnel proposé par la société GROUPAMA (courtier SIACI Saint-Honoré) afin d'intégrer au contrat une garantie de prise en charge du risque de décès.

Groupement de commandes pour des prestations de taille et entretien des arbres

Le conseil municipal décide de participer au groupement de commandes relatif à des prestations de taille et entretien des arbres des parcs et jardins avec la ville de Châteauroux et certaines communes de la Communauté d'agglomération.

Personnel : Création d'un emploi permanent au multi-accueil

Le conseil municipal décide de créer un poste d'Educateur de Jeunes Enfants au multi-accueil de 20 heures par semaine et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Avis sur la création d'une chambre funéraire

Le conseil municipal émet un avis favorable à la création d'une demande de création d'une chambre funéraire rue Maurice Gérard.

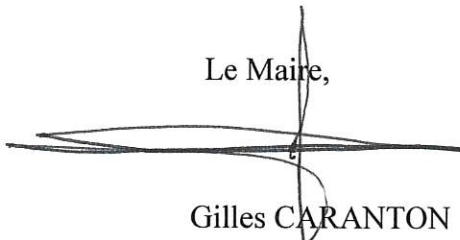
Etude pré-opérationnelle d'aménagement de la rue de la Gare

Suite au travail réalisé dans le cadre des Petites Villes de Demain, le conseil municipal donne son accord pour le lancement d'une étude pré-opérationnelle sur le réaménagement du centre bourg incluant entre autres, la rue de la Gare, les traversées de l'Indre et le carrefour central coté Saint-Vincent.

Projet acquisition terrains rue de la Gare

Le conseil municipal est favorable pour créer une réserve foncière pour le futur réaménagement de la rue de la Gare.

Le Maire,


Gilles CARANTON

